



Communiqué de presse  
Guyancourt, le 10 octobre 2008

## **McDonald's France signe un accord de déploiement national de la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) avec l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie**

**En présence de  
Xavier Bertrand, Ministre du Travail, des Relations sociales,  
de la Famille et de la Solidarité et**

**Eric Besson,  
Secrétaire d'Etat chargé de la Prospective, de l'Evaluation des politiques  
publiques et du développement de l'économie numérique**

**Cet accord cadre permet à McDonald's de déployer dans toute la France, avec le soutien du réseau des CCI, sa politique de VAE auprès des directeurs et directrices de restaurant. L'ACFCI s'engage à poursuivre la mobilisation des Chambres de Commerce et d'Industrie pour fournir une réponse adaptée aux attentes de McDonald's, assurer la coordination avec les Ecoles Supérieures de Commerce et accompagner les futurs développements de la VAE.**

Dès 2003, McDonald's a fait figure de pionnier de la VAE, en développant un partenariat novateur en France avec l'Ecole de gestion et de commerce du Groupe ESC Rouen et la cellule VAE de la CCI de Versailles Val d'Oise/Yvelines. Le succès de cette première expérience, avec plus de 40 directeurs et directrices de restaurant diplômés et un taux de réussite exceptionnel de 93%, encourage aujourd'hui l'enseigne à s'investir sur l'ensemble du territoire national.

C'est ainsi que l'enseigne a engagé, en septembre 2008, trois nouveaux partenariats avec des Ecoles Supérieures de Commerce : l'ESC Toulouse, l'EGC (Ecole de Gestion et de Commerce) Marseille du Groupe EUROMED MANAGEMENT et l'ECG d'Orléans avec le Groupe ESCM Tours-Poitiers.

*« McDonald's est très fier d'offrir à ses directeurs et directrices de restaurant la possibilité de décrocher un diplôme Bac+3 visé par l'Education Nationale qui permet de reconnaître leurs compétences grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience. Le succès de ce dispositif national n'est possible que par la qualité des partenariats signés avec les Ecoles et les accompagnateurs locaux (CCI ou organismes spécialisés), ainsi que par la valeur de la formation dispensée par le Centre de Formation de McDonald's », déclare Jean-Pierre Petit, Président de McDonald's France.*

Le vote de la loi de modernisation sociale, en janvier 2002, définissant la validation des Acquis de l'expérience (VAE) dans sa forme actuelle a donné à McDonald's France l'opportunité de concrétiser une réflexion engagée depuis plusieurs années

sur la reconnaissance de l'expérience professionnelle des salariés non diplômés de l'enseignement. La formation continue des salariés est un enjeu fondamental pour McDonald's France et le réseau des CCI, pour qui, le développement d'une formation innovante et respectueuse de l'individu et de l'entreprise est la clé de la réussite.

#### La VAE chez McDonald's en quelques chiffres :

- 7 promotions depuis 2004, soit 43 collaborateurs diplômés
- 2 promotions par année afin d'assurer un suivi très qualitatif des groupes
- Les candidats ont, en moyenne, 35 ans (entre 29 et 40 ans)
- 14 ans d'expérience en moyenne au sein de l'entreprise (entre 5 et 20 ans)
- Un taux de réussite exceptionnel de 93%

#### En 2008, les ressources humaines de McDonald's en France c'est :

- 50 000 salariés sous enseigne
- 32 000 embauches en CDI\*
- 1 200 créations nettes d'emplois\*
- 80% de managers issus de la promotion interne

*\*Estimations McDonald's sur la base des données 2007*

#### La formation dans les CCI c'est :

- 500 établissements de formation
- 600 000 personnes formées chaque année : 100 000 étudiants, 100 000 apprentis, 400 000 adultes
- 85% de taux moyen de placement

#### **Contacts presse :**

*Euro RSCG C&O pour McDonald's France*

Yannick Augrandenis – 01 58 47 93 67 - [yannick.augrandenis@eurorscg.fr](mailto:yannick.augrandenis@eurorscg.fr)  
Anne-Cécile Thomann - 01 58 47 95 61 - [anne-cecile.thomann@eurorscg.fr](mailto:anne-cecile.thomann@eurorscg.fr)

*Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI)*

Bernard Giroux – 01 40 69 38 40 - [b.giroux@acfc.cci.fr](mailto:b.giroux@acfc.cci.fr)